



# Saint-Aunès au Coeur !

## BUDGET COMMUNAL 2011 : 5 240 000 €

Lors du conseil municipal du 1<sup>er</sup> avril 2011, le budget primitif 2011 a été adopté à l'unanimité. Il s'élève à 5,24 millions d'euros (M€) soit :

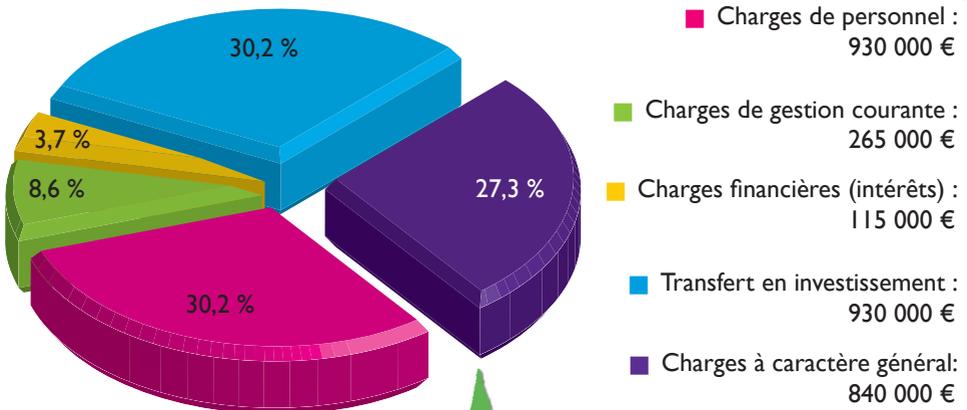
- Section de fonctionnement : 3 080 000 € (59 %)
- Section d'investissement : 2 160 000 € (41 %)

Taux des taxes		Habitation (%)	Foncier bâti (%)
Commune de Saint-Aunès		9,75	14,00
Moyennes	Cantonale	11,74	16,64
	Départementale	28,87	26,91
	Nationale	23,54	19,67

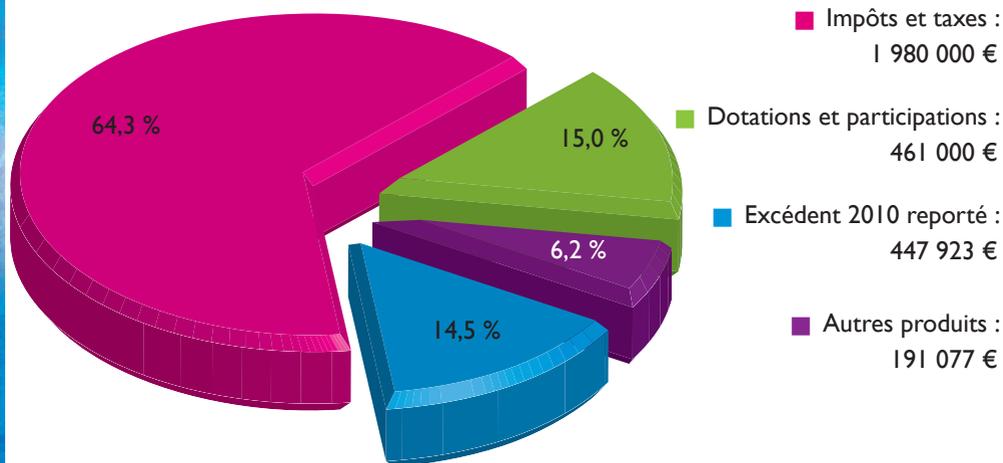
**Les taux d'imposition communaux sont très nettement inférieurs aux taux des communes de même importance quel que soit le niveau de comparaison.**

## FONCTIONNEMENT : 3 080 000 €

### Les dépenses de fonctionnement



## Les recettes de fonctionnement

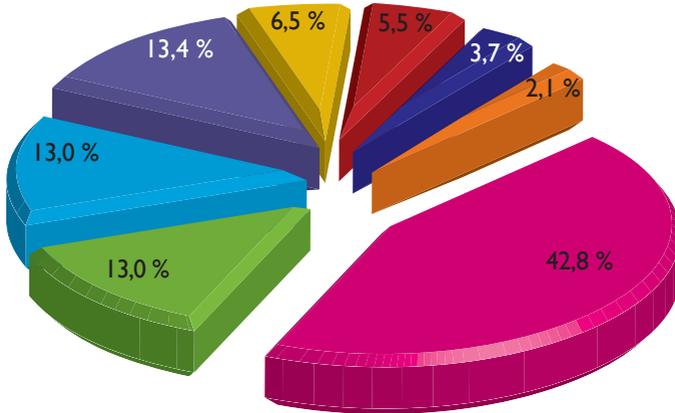


## Les principaux investissements prévus en 2011

Avenue des Costières .....	180 000 €
Entretien des voiries urbaines et rurales .....	170 000 €
Avenue du Mas de Sapte .....	550 000 €
Liaison Ecoparc .....	70 000 €
Carrefour Melgueil .....	75 000 €
Impasse du Parc .....	60 000 €
Place de la médiathèque .....	30 000 €
Square de la Mairie .....	290 244 €
Espace Saint-Exupéry .....	140 000 €
Réseaux électriques .....	100 000 €
Acquisitions de terrains .....	120 000 €
Plantations et entretien de terrains .....	40 000 €
Acquisitions de matériels .....	44 756 €
Entretien de bâtiments (Ecoles, Mairie...).....	80 000 €
Parvis Mairie .....	70 000 €

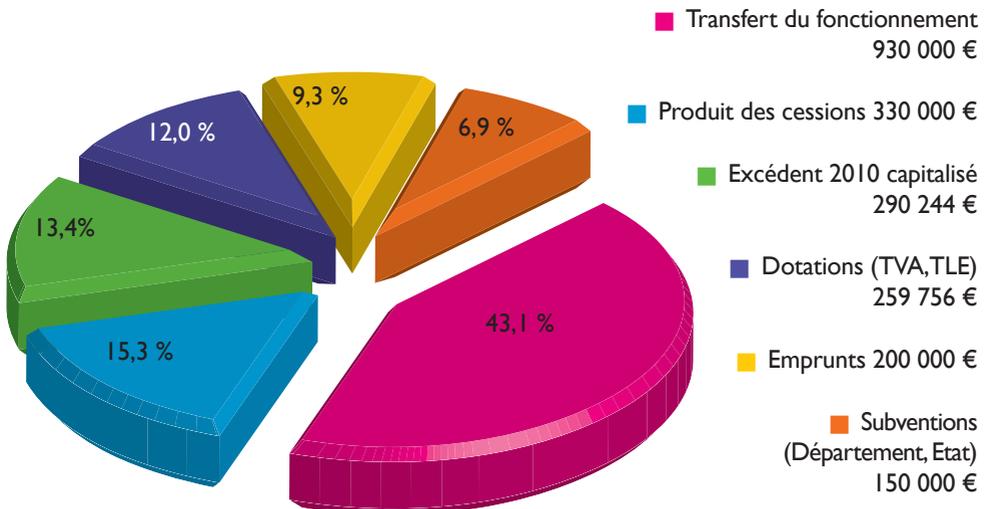
## INVESTISSEMENTS : 2 160 000 €

### Les dépenses d'investissement



■ Voirie : 925 000 €	■ Remboursement d'emprunts (capital) : 140 000 €
■ Espaces verts : 280 000 €	■ Acquisitions de terrains : 120 000 €
■ Réseaux électriques : 280 000 €	■ Bâtiments : 80 000 €
■ Déficit d'investissement reporté : 290 244 €	■ Matériel, logiciels et mobilier : 44 756 €

### Les recettes d'investissement



■ Transfert du fonctionnement	930 000 €
■ Produit des cessions	330 000 €
■ Excédent 2010 capitalisé	290 244 €
■ Dotations (TVA, TLE)	259 756 €
■ Emprunts	200 000 €
■ Subventions (Département, Etat)	150 000 €

## BAISSE DESTAUX D'IMPOSITION DE LA COMMUNE DE SAINT-AUNÈS.

Les taux d'imposition communaux votés à l'unanimité par le Conseil Municipal pour 2011 sont en baisse globale de 5,6 % par rapport à ceux appliqués en 2010 :

Taux 2010 : T.H 10,87 % F.B 14,12 % F.N.B : 76,71 %

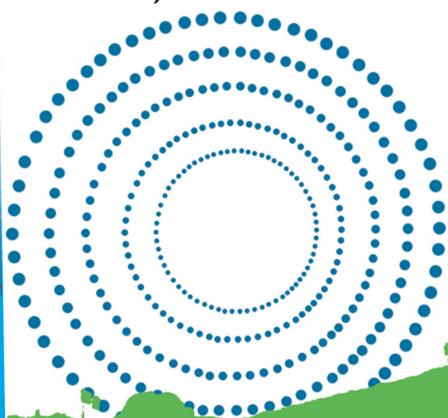
**Taux 2011 : T.H 9,5 % F.B 14,00 % F.N.B 68,80 %**

Cette baisse d'imposition communale résulte de la fusion, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de l'Étang de l'Or (SIVOM) avec la Communauté de Communes du Pays de l'Or (CCPO).

En effet, les services assurés par le SIVOM au bénéfice de Saint-Aunès étaient financés par une participation communale (138 563 € en 2010) prélevée directement sur le budget de la commune. La CCPO, pour assurer le financement des charges qui lui ont été transférées, utilisera **une partie de la fiscalité additionnelle** sur l'impôt ménage (en particulier TH et TFB) qu'elle prélèvera à partir de 2011.

Ce **prélèvement intercommunal** permettra de retrouver la même origine du financement des services à la personne que dans les contributions communales versées précédemment au SIVOM, qui provenaient également des impôts sur les ménages.

Notre commune ne paiera donc pas de participations intercommunales en 2011, et l'économie ainsi réalisée sur le budget de fonctionnement nous a permis de **compenser pour le contribuable Saint-Aunèsois la partie de taxe additionnelle CCPO consacrée au financement des services transférés, en baissant les taux communaux de Saint-Aunès.**



C | Mairie de Saint-Aunès  
O | 1, Place de la Mairie  
N | 34130 SAINT-AUNÈS  
T | Tél. : 04 67 87 48 48  
A | Fax. : 04 67 87 03 40  
C | Site : [www.saint-aunes.fr](http://www.saint-aunes.fr)  
T | E-mail : [accueil@saint-aunes.fr](mailto:accueil@saint-aunes.fr)